



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(5)/2/Add.4
23 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Cinquième session
Genève, 1^{er}-12 octobre 2001
Point 6 *c* de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DU FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE
POUR LES ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE LA CONVENTION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001 AU 30 JUIN 2001**

Note du secrétariat

Additif

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	3
A. Mandat	1 - 2	3
B. Objet du présent rapport	3 - 4	3
II. ÉTAT DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE.....	5 - 174	3
A. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et conseils juridiques.....	7 - 27	5
B. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Afrique	28 - 71	10
C. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Asie	72 - 113	20
D. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.....	114 - 139	29
E. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale	140 - 153	34
F. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans les pays d'Europe centrale et orientale.....	154 - 159	36
G. Relations extérieures et information.....	160 - 174	37

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. L'alinéa *d* de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence des Parties (ICCD/COP(1)/11/Add.1) stipule que l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers.

2. Dans sa décision 4/COP.4 sur le programme et budget pour l'exercice biennal 2000-2001, la Conférence des Parties a invité le Secrétaire exécutif à lui rendre compte à sa cinquième session de l'exécution du budget de la Convention ainsi que de l'état de tous les fonds d'affectation spéciale de la Convention en 2000 et 2001, conformément aux règles de gestion financière de la Conférence des Parties.

B. Objet du présent rapport

3. Le présent document, dans lequel figurent des renseignements sur les activités financées au titre du Fonds supplémentaire en 2000-2001, reprend la structure du document ICCD/COP(4)/2/Add.7 et le met à jour. On y trouvera un bref aperçu des activités menées avec le concours du secrétariat ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus au 30 juin 2001. Cette information s'accompagne d'un état des dépenses pour la période considérée. La présentation des activités devant être entreprises au cours du second semestre de 2001 est complétée par des prévisions de dépenses. Le présent document s'articule autour des principaux programmes, à savoir:

- A. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et conseils juridiques
- B. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination par région
- C. Relations extérieures et information.

4. Chaque chapitre régional récapitule les activités aux niveaux national, sous-régional et régional ainsi qu'interrégional. Il convient de noter que les activités menées avec l'appui du secrétariat se font souvent en collaboration avec divers partenaires, bilatéraux ou multilatéraux, dans le souci d'en optimiser les résultats.

II. ÉTAT DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE

5. Les tableaux 1 et 2 renseignent sur la situation du Fonds supplémentaire et donnent une analyse des dépenses au 30 juin 2001, par programme. Ils sont complétés par des rapports d'exécution détaillés, par programme.

**Tableau 1. État du Fonds supplémentaire
1^{er} janvier 2000-30 juin 2001
(dollars*)**

Recettes	Montant
Report de 1999	2 544 457
Contributions reçues	3 303 859
Économies réalisées sur les engagements des années précédentes et intérêts perçus	420 674
Total des recettes du 1^{er} janvier 2000 au 30 juin 2001	6 268 990
Total des dépenses effectives (y compris l'appui au programme) du 1 ^{er} janvier 2000 au 30 juin 2001	5 182 005
Solde	1 086 985

6. En sus des dépenses effectives, d'un montant de 5 182 005 dollars au 30 juin 2001, un montant prévisionnel de 2 124 600 dollars sera utilisé au dernier semestre de l'exercice biennal, ce qui porte à 7 306 605 dollars le total estimatif des dépenses. Les ressources additionnelles nécessaires seront mobilisées au dernier semestre de l'exercice biennal. Le montant total des recettes sera communiqué à la cinquième session de la Conférence des Parties dans le document ICCD/COP(5)/2/Add.6.

**Tableau 2. Dépenses effectives au titre du Fonds supplémentaire par programme pour l'exercice biennal 2000-2001 au 30 juin 2001
(dollars)**

Programme	Fonds supplémentaire
Appui à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et conseils juridiques	837 524
Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination	3 269 014
Relations extérieures et information	479 307
Total partiel	4 585 845
Dépenses d'appui au programme ¹	596 160
Total²	5 182 005

¹ Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGB/188, par. 47), un prélèvement correspondant à 13 % du montant des dépenses effectuées à l'aide de ressources provenant des fonds d'affectation spéciale est opéré au titre de l'appui aux programmes, sauf exception autorisée par le Contrôleur. Le montant de ce prélèvement, calculé à partir du chiffre des dépenses effectives, est débité du présent compte pour être crédité à l'ONU.

² Dans le total des dépenses ne figure pas le prélèvement de 15 % au titre de la réserve de trésorerie.

* Ici et par la suite, «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Tableau 3. Dépenses effectives au titre du Fonds supplémentaire par objet de dépense pour l'exercice biennal 2000-2001 au 30 juin 2001 (dollars)

Objet de dépenses	Dépenses effectives
Dépenses de personnel	607 300
Consultants et experts	270 295
Frais de voyage des participants et des représentants	1 362 947
Frais de voyage du personnel	382 572
Services contractuels	294 644
Dons et contributions	1 668 087
Total partiel	4 585 845
Dépenses d'appui au programme	596 160
Total	5 182 005

A. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et conseils juridiques

1. Quatrième session de la Conférence des Parties

7. Au cours de la quatrième session de la Conférence des Parties, tenue à Bonn (Allemagne) en décembre 2000, les coûts suivants afférents à la location des locaux, à la logistique et à diverses manifestations parallèles, ont été encourus. La session a bénéficié d'un appui au titre du Fonds de Bonn ainsi que d'une contribution spéciale versée par le Gouvernement allemand.

Location des locaux et coûts connexes	178 667 dollars
Manifestations parallèles	12 248 dollars
Total pour la quatrième session de la Conférence des Parties	190 915 dollars

2. Activités liées au Comité de la science et de la technologie (CST)

a) Connaissances traditionnelles

8. Le Groupe spécial d'experts sur les connaissances traditionnelles a tenu sa première réunion à Matera (Italie) en juillet 1999. Des fonds destinés à couvrir les frais de cette réunion ont été débloqués en 2000. Compte tenu des résultats de cette réunion, à sa troisième session la Conférence des Parties a reconduit le Groupe, dont la deuxième réunion a eu lieu en mai 2000 – également à Matera (Italie).

9. La réunion a notamment permis: d'engager une réflexion sur la mise au point de critères, repères et indicateurs appropriés; d'étudier la manière dont les connaissances traditionnelles et locales sont intégrées dans les programmes de travail des réseaux et mécanismes mis en place dans le cadre de la Convention; d'analyser les avantages socioéconomiques et écologiques que présentent les connaissances traditionnelles.

10. Les résultats de la réunion ont été exposés dans le document ICCD/COP(4)/CST/2 soumis à la quatrième session de la Conférence des Parties.

Dons au Centre italien d'études sur les connaissances traditionnelles et locales (IPOGEA) pour l'organisation des deux réunions du groupe	76 928 dollars
Frais de voyage des participants	14 261 dollars
Services de consultant pour l'élaboration de documents	2 769 dollars
Frais de voyage du personnel	2 843 dollars

Création d'un centre de recherche sur les connaissances traditionnelles

11. À la demande du Gouvernement italien, le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) a facilité la création et le développement à Matera (Italie) d'un centre de recherche ayant pour mission principale de répertorier et d'étudier les connaissances et technologies traditionnelles et locales dans les domaines de la lutte contre la désertification et de l'atténuation des effets de la sécheresse.

12. Une partie de la contribution de 92 285 dollars reçue du Gouvernement italien a servi à financer le recrutement de deux consultants chargés de formuler des propositions sur les diverses questions d'ordre institutionnel et juridique liées à la création d'un centre pour l'étude des connaissances traditionnelles. Un appui a en outre été apporté à IPOGEA en vue de la collecte et de l'analyse d'informations et de la création d'un site Web pour le futur centre.

Dons pour des services de consultant juridique	7 500 dollars
Dons à l'IPOGEA	66 000 dollars
Total pour les connaissances traditionnelles	170 301 dollars

b) Réunion du groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce

13. Le groupe spécial des systèmes d'alerte précoce s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice biennal. Les résultats de la première réunion, tenue à Bonn (Allemagne) en mai-juin 2000, ont été présentés à la quatrième session de la Conférence des Parties dans le document ICCD/COP(4)/CST/4.

14. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a reconduit le groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce (décision 14/COP.4), le chargeant d'examiner plus avant les points suivants:

a) Analyse critique des résultats des systèmes d'alerte précoce, de surveillance et d'évaluation, reliant les savoirs traditionnels aux systèmes d'alerte précoce, en particulier dans les domaines de la collecte des données, de la diffusion de l'information et des mesures de préparation à la sécheresse;

b) Méthodes et stratégies pour prévoir la sécheresse et surveiller la désertification, notamment la méthode d'analyse de la vulnérabilité à la sécheresse et à la désertification, surtout aux niveaux local, régional et national, en particulier en ce qui concerne les derniers progrès technologiques;

c) Mécanismes visant à faciliter l'échange d'informations entre les institutions scientifiques et techniques, un accent particulier étant mis sur les réseaux nationaux et sous-régionaux de prévision de la sécheresse et de surveillance de la désertification;

d) Mesures plus ciblées concernant la prévention des situations de sécheresse et de désertification, en s'appuyant sur les démarches allant de la protection contre les dangers à la gestion des risques, adoptées dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

15. Le groupe spécial s'est réuni à Fuji-Yoshida (Japon) en juin 2001. Le rapport sur cette réunion sera soumis à la cinquième session de la Conférence des Parties dans le document ICCD/COP(5)/CST/4.

Services contractuels	30 645 dollars
Services de consultant pour l'établissement de documents	5 000 dollars
Frais de voyage des participants	33 226 dollars
Frais de voyage du personnel	10 936 dollars
Total pour les systèmes d'alerte précoce	79 807 dollars

c) Recensement et évaluation des réseaux existants

16. La première phase du recensement et de l'évaluation des réseaux, institutions, organismes et organes existants s'est terminée en 1999. Elle a permis de constituer une base de données de plus de 1 000 entrées contenant des renseignements essentiels sur les institutions ayant répondu au questionnaire. Les fonds destinés à cette activité ont été engagés dans leur majeure partie en 1999.

Don au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 2000 pour l'achèvement du recensement	20 400 dollars
Total pour le recensement et l'évaluation des réseaux existants	20 400 dollars

d) Amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité
de la science et de la technologie

17. Une réunion sera organisée en août 2001 à Genève pour étudier les moyens d'améliorer l'utilité et l'efficacité du Comité de la science et de la technologie. Elle sera saisie de communications adressées par les États parties et formulera des recommandations à l'attention de la Conférence des Parties à sa cinquième session.

Frais de voyage des participants (estimation)	30 000 dollars
Total pour l'amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité de la science et de la technologie	30 000 dollars

e) Système d'information sur la désertification pour répondre aux besoins en matière de planification dans la région de la Méditerranée

18. Un processus consultatif relatif à la mise en place d'un système d'information sur la désertification destiné à répondre aux besoins en matière de planification dans la région de la Méditerranée (DISMED) a été mis en route en 1998 à Marrakech (Maroc) par le secrétariat de la CCD, en collaboration avec le Gouvernement italien.

19. Une réunion de lancement s'est tenue à Copenhague (Danemark) en septembre 2000. Elle a rassemblé des participants de neuf pays du bassin de la Méditerranée septentrionale et d'Afrique septentrionale Parties et de la Commission européenne qui ont procédé à l'étude et à l'évaluation des objectifs, du cadre institutionnel et des activités futures du DISMED. L'Agence européenne pour l'environnement (EEA) et la Fondation italienne de météorologie appliquée ont été chargées des travaux de fond préparatoires à cette réunion. Le secrétariat de la CCD continuera à jouer un rôle de facilitation et de coordination des activités relevant de ce projet.

20. Le premier atelier technique sur le projet DISMED a eu lieu à Florence (Italie) en juin 2001. Les participants ont fait des exposés sur leurs systèmes d'information nationaux respectifs dans l'optique d'un programme d'action national et on s'est penché sur les besoins supplémentaires en informations relatives à la désertification. L'atelier a débouché sur la formulation d'un certain nombre de recommandations, concernant en particulier les principes directeurs à prendre en considération dans l'exécution du projet, ainsi que sur la définition dans ses grandes lignes du futur programme de travail DISMED. Le prochain atelier sera consacré à la cartographie thématique de la désertification; il se tiendra en Tunisie en janvier 2002.

Frais de voyage des participants	5 700 dollars
Frais de voyage du personnel	1 470 dollars
Don à l'Agence européenne pour l'environnement	53 016 dollars
Don à la Fondation pour la météorologie appliquée	122 500 dollars
Total pour le système d'information sur la désertification pour répondre aux besoins en matière de planification dans la région de la Méditerranée	182 686 dollars

f) Séminaire international sur la lutte contre la désertification

21. Un séminaire international sur la lutte contre la désertification s'est tenu à N'Djamena (Tchad) en octobre-novembre 2000. Il était axé sur les ressources en eau douce et la régénération des terres dégradées dans les zones arides.

Don à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue de la traduction et de l'impression de documents	10 000 dollars
Total pour le séminaire international sur la lutte contre la désertification	10 000 dollars
Total pour les activités liées au Comité de la science et de la technologie	493 194 dollars

3. Activité liée à la quatrième session de la Conférence des Parties: Table ronde interparlementaire

22. La troisième Table ronde interparlementaire s'est déroulée durant la quatrième session de la Conférence des Parties en décembre 2000 à Bonn (Allemagne). Quarante-six parlementaires de 19 pays y ont participé et se sont penchés sur la manière de renforcer la mise en œuvre de la Convention. Les Parlementaires ont adopté une déclaration finale soulignant la nécessité de disposer de ressources prévisibles pour financer la mise en œuvre de la Convention et de doter le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'un guichet destiné à financer des projets en rapport avec la lutte contre la désertification. Les Parlementaires ont fait ressortir les liens existants entre pauvreté et lutte contre la désertification.

Frais de voyage des participants 43 713 dollars

4. Activité liée à la cinquième session de la Conférence des Parties: Table ronde interparlementaire

23. Une réunion interparlementaire de deux jours sera organisée durant la cinquième session de la Conférence des Parties en octobre 2001 à Genève (Suisse). Devraient y participer des parlementaires de 51 pays pour étudier les moyens de promouvoir la mise en œuvre de la Convention. Cette réunion devrait notamment donner lieu à l'examen de la contribution des parlementaires à l'élaboration du rapport sur la mise en œuvre de la CCD devant être soumis au Sommet mondial pour le développement durable. Les parlementaires se pencheront en outre sur leur rôle dans la promotion des synergies entre les conventions de Rio.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants en 2001 60 000 dollars

Total pour la Table ronde interparlementaire 103 713 dollars

5. Programme de travail commun CDB-CCD

24. L'initiative en vue de l'élaboration d'un programme de travail commun «Convention sur la diversité biologique (CDB)-CCD» relatif à la diversité biologique dans les zones arides et subhumides découle des décisions pertinentes des Conférences des Parties respectives de ces deux conventions ainsi que du mémorandum de coopération signé par les secrétariats respectifs des deux conventions. Ces derniers ont coorganisé à Bonn (Allemagne) du 30 avril au 2 mai 2001 une réunion du groupe de liaison pour le programme de travail commun CDB-CCD qui a rassemblé les agents de liaison ainsi que les représentants des institutions régionales et sous-régionales souhaitant soutenir la mise en œuvre d'un tel programme de travail commun au niveau national.

25. Les recommandations des participants à la réunion ont porté principalement sur des projets pilotes à soumettre au FEM en vue d'obtenir un appui aux niveaux national et sous-régional, sur le rôle des secrétariats dans la mobilisation d'une assistance financière pour l'exécution d'activités communes aux deux conventions et sur la participation des organisations non gouvernementales au processus.

Frais de voyage des participants 40 116 dollars

Services de consultant 6 500 dollars

Total pour le programme de travail commun CDB-CCD 46 616 dollars

6. Autres réunions

26. Des réunions liées à la Convention ont été organisées à Rome (Italie) en février. Elles ont été l'occasion de débattre de la participation sociale à la lutte contre la désertification et des synergies entre la CCD, la CDB et la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCC) (voir également le chapitre E).

Frais de voyage du personnel	11 970 dollars
------------------------------	-----------------------

7. Services d'appui au programme

27. L'organisation des réunions et ateliers et la reproduction de leur documentation sont assurées par du personnel d'appui temporaire.

Dépenses effectives janvier 2000-juin 2001	81 116 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	22 000 dollars
Total pour les services d'appui au programme	103 116 dollars
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et conseils juridiques	
Dépenses effectives pour l'exercice biennal au 30 juin 2001	837 524 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	112 000 dollars
TOTAL	949 524 dollars

B. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Afrique

1. Facilitation de la mise en œuvre au niveau national

28. Au niveau national, l'accent a été mis sur la facilitation de l'organisation de consultations entre tous les acteurs concernés, le but étant de conclure des accords de partenariat. La majeure partie des pays ayant validé leurs programmes respectifs sont sur le point de lancer des activités de ce type.

29. Ces activités devraient contribuer concrètement à la conclusion au niveau du pays d'accords de partenariat devant servir de support à la mise en œuvre du programme d'action national dans les domaines d'intervention prioritaire définis.

Sensibilisation

30. On a aidé les organes de coordination et centres de liaison nationaux des pays ci-après à organiser, en 2000, des séminaires nationaux de sensibilisation et des activités consécutives: Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mozambique et République du Congo. Un appui avait déjà été apporté à la tenue de séminaires au Cameroun et à Madagascar en 1998.

Dons au Burundi, à la Côte d'Ivoire et à la République du Congo	18 000 dollars
Services de consultant pour appuyer les séminaires nationaux	5 016 dollars

31. Cette activité a pour objet de familiariser les acteurs clefs au niveau national aux objectifs et dispositions de la Convention, en particulier les groupes participant à la prise des décisions et les utilisateurs des ressources naturelles au niveau local, y compris les groupes de femmes et de jeunes, les parlementaires et les hauts fonctionnaires nationaux – élément fondamental du processus d'élaboration du programme d'action national.

32. De nouvelles activités de sensibilisation sont envisagées pour 2001 par plusieurs pays, dont le Ghana, la Guinée Bissau, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Montant prévisionnel des services de consultant	10 000 dollars
Montant prévisionnel des dons	30 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars

Programmes d'action nationaux

33. Des réunions nationales chargées de valider les programmes d'action nationaux contre la désertification ou d'en mettre en route la mise en œuvre ont été préparées et/ou organisées au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Cap-Vert, en Gambie, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Tchad, au Togo et en Tunisie.

Frais de voyage du personnel	17 164 dollars
Dons au Bénin, au Burundi, au Maroc, au Niger et au Togo	69 569 dollars

34. Ces réunions ont principalement donné lieu à l'approbation par les gouvernements respectifs des pays concernés du programme d'action national appelé à servir de cadre à un mécanisme de mise en œuvre de la Convention associant les différents acteurs.

35. De nouveaux forums nationaux sont prévus dans plusieurs pays, dont la Mauritanie et le Togo, d'ici à la fin de l'année.

Montant prévisionnel des services de consultant	5 000 dollars
Montant prévisionnel des dons	10 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	5 000 dollars

36. Depuis 1999, six pays africains supplémentaires ont arrêté la version définitive de leurs programmes d'action nationaux respectifs, portant à 19 le total des plans d'action nationaux finalisés et/ou validés en Afrique. En outre, quatre pays africains envisagent de mener à son terme l'élaboration de leur programme d'action national d'ici à la fin de 2001. Les forums susmentionnés ont pour objet:

a) De faire approuver le programme d'action national par le gouvernement en tant qu'instrument de mise en œuvre de la Convention à l'échelon du pays;

b) D'assurer l'intégration du programme d'action national dans le processus national de planification du développement et de le placer au cœur des autres initiatives entreprises dans le pays en matière de gestion des ressources naturelles et d'éradication de la pauvreté.

Organisation de consultations sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux

Consultation technique sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux, tenue à Cotonou (Bénin) en février 2000

37. Une réunion organisée en vue de faciliter la conclusion d'accords de partenariat à l'appui de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux a rassemblé plusieurs centres de liaison africains et des représentants du PNUD, de la Banque mondiale, du Mécanisme mondial et du secrétariat de la Convention à Cotonou (Bénin) en février 2000.

Don au Bénin pour couvrir les dépenses locales	3 540 dollars
Frais de voyage des participants	18 900 dollars
Frais de voyage du personnel	14 297 dollars

38. Cette réunion a notamment donné lieu à un débat entre tous les acteurs sur:

a) L'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies de développement durable;

b) Les consultations à mener à l'échelon national au sujet de la question clef que constitue la mobilisation de ressources à l'appui de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux.

39. Dans le prolongement de la réunion de Cotonou, plusieurs pays africains (Bénin, Cap-Vert, Gambie, Maroc, Niger, Ouganda, Tanzanie et Tunisie) ont organisé un forum national et des réunions consultatives – ou envisagent de le faire – avec les pays donateurs dans le but de promouvoir le partenariat et la mobilisation des ressources.

40. Un atelier sur l'intégration d'actions prioritaires en matière de la lutte contre la désertification dans les stratégies de soutien national relevant de l'Accord de partenariat entre le Groupe des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE) s'est tenu en avril 2001 à Addis-Abeba (Éthiopie) (pour les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe) et un autre en mai 2001 à Cotonou (Bénin) (pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale). Ils ont rassemblé les représentants des centres de liaison nationaux pour la CCD (fonctionnaires du Ministère de l'environnement ou de l'agriculture) et les ordonnateurs nationaux de Fonds européen de développement (FED) (fonctionnaires du Ministère des finances ou de la planification).

41. Ces deux ateliers ont notamment permis de réunir pour la première fois les centres de liaison nationaux pour la CCD et les ordonnateurs nationaux pour engager une réflexion et s'entendre sur les moyens d'assurer une meilleure intégration des activités relevant de la CCD dans les stratégies d'appui-pays. Les délibérations ont fait clairement ressortir qu'une étroite collaboration entre les différentes structures concernées revêtait une importance déterminante dans l'optique de la mobilisation de ressources en faveur de la lutte contre la désertification.

42. Chacun des ateliers sur la CCD et l'Accord de partenariat ACP-EU a été suivi d'une journée de consultation entre les représentants des pays ayant finalisé leur programme d'action national consacrée à une évaluation commune des activités mises en œuvre par les pays parties, comme recommandé par les participants à la réunion tenue à Cotonou en février 2000. Ces réunions ont eu pour principaux résultats des recommandations sur:

- a) L'intégration des plans d'action nationaux dans les stratégies nationales de développement;
- b) La mobilisation et l'autonomisation des acteurs à l'échelon local;
- c) L'organisation de forums consultatifs de donateurs.

43. Les coûts de l'atelier CCD/ACP d'Addis-Abeba (avril 2001) et des consultations des centres de liaison nationaux se répartissent comme suit:

Don	8 684 dollars
Frais de voyage des participants	53 905 dollars
Frais de voyage du personnel	13 083 dollars
Don à l'Éthiopie pour couvrir les dépenses locales	2 000 dollars
Services contractuels liés à la logistique	12 189 dollars

44. Les coûts de l'atelier CCD/ACP de Cotonou (mai 2001) et des consultations des centres de liaison nationaux se récapitulent comme suit:

Frais de voyage des participants	86 809 dollars
Frais de voyage du personnel	15 593 dollars
Don au Bénin pour couvrir les dépenses locales	12 255 dollars

45. Plusieurs pays, dont l'Ouganda et le Swaziland, envisagent d'organiser des consultations nationales des donateurs d'ici à la fin de 2001. D'autres pays, comme le Burkina Faso, le Mali et l'Ouganda prévoient d'organiser des ateliers nationaux sur la mise en œuvre en synergie des Conventions multilatérales corrélées relatives à l'environnement, avec pour objectif de mettre en route un processus piloté par le pays et d'exploiter les synergies sur le terrain.

Montant prévisionnel des services de consultant	10 000 dollars
Montant prévisionnel des dons	40 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau national	481 004 dollars

2. Facilitation de la mise en œuvre au niveau sous-régional

Afrique centrale

46. La communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a organisé en juin 2000 à N'Djamena (Tchad) un atelier à l'intention de 10 pays membres de l'Afrique centrale.

47. Cet atelier a été l'occasion pour les États membres de la CEMAC de dégager et préciser les domaines concrets présentant un intérêt commun pour le pays de la sous-région et de s'entendre sur les meilleurs moyens d'aborder les problèmes à caractère transfrontière. Les participants se sont penchés sur la mise en œuvre de la CCD à l'échelon national et ont défini plusieurs actions immédiates à entreprendre pour accélérer encore le processus dans la sous-région.

Don à la CEMAC	5 698 dollars
----------------	---------------

Afrique de l'Est

48. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a élaboré un projet de programme d'action pour la sous-région de l'Afrique de l'Est qui a été examiné lors d'un atelier ayant réuni les organes directeurs de l'IGAD et différents acteurs en octobre 2000 à Nairobi (Kenya). Les participants ont estimé prioritaire de s'attacher, dans le prolongement immédiat de l'atelier, à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et du programme d'action sous-régional. Il a en outre été recommandé que l'IGAD mène une action accrue de sensibilisation à l'échelon ministériel afin de faciliter les consultations entre pays sur la formulation de projets s'inscrivant dans le programme d'action sous-régional.

Don à l'IGAD	30 000 dollars
Frais de voyage du personnel	4 817 dollars

Afrique septentrionale

49. Le Programme d'action sous-régional pour l'Afrique septentrionale a été adopté en 1999. Les activités prioritaires qui y sont inscrites visent à:

- a) Renforcer l'échange et la collecte d'informations;
- b) Renforcer la capacité des institutions clefs à soutenir le programme d'action sous-régional;
- c) Consolider la composante recherche-développement concernant l'utilisation durable des ressources des zones arides.

50. Les pays d'Afrique septentrionale ont concouru à faciliter la mise en œuvre du programme d'action sous-régional en organisant en octobre 2000 à Alger (Algérie) un atelier sous-régional sur la mobilisation de ressources et la constitution de partenariats en vue de la mise en œuvre de la CCD dans les pays de l'Afrique septentrionale, par le canal du Mécanisme mondial en coordination avec le secrétariat de la Convention. Les coûts en sont récapitulés dans la section 3.

Afrique australe

51. Un autre atelier sous-régional, sur la mobilisation de ressources et la constitution de partenariats en vue de la mise en œuvre de la CCD dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe membre de l'IGAD et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a été organisé par le Mécanisme mondial, en coordination avec le secrétariat de la Convention, à Mombasa (Kenya) en octobre 2000.

52. Les ateliers d'Alger et de Mombasa avaient principalement pour objet d'étudier les différentes méthodes et options envisageables pour mobiliser des ressources destinées aux plans d'action nationaux et sous-régionaux.

53. Les consultations sur la mobilisation des ressources ont donné lieu à:

- a) La formulation de stratégies précises devant permettre d'obtenir les ressources financières et techniques voulues pour assurer la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sous-régionaux;

b) L'examen des modalités d'intégration des programmes d'action nationaux et sous-régionaux dans le cadre des interventions et programmes des organismes de coopération financière et technique.

Frais de voyage du personnel

4 964 dollars

Afrique de l'Ouest

54. Des préparatifs ont été engagés en vue de la formulation des programmes de travail de deux groupes thématiques relevant du programme d'action sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, dans la perspective de sa mise en route opérationnelle. Le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont quant à eux organisé en octobre 2000 à Conakry (Guinée) un atelier sur les synergies entre la CCD, la CDB et la CCC, qui avait principalement pour objet de dégager les possibilités de synergie entre ces trois conventions, particulièrement au niveau local. Cet atelier a permis de:

a) Définir de façon précise les modalités de coordination des activités locales entre les trois conventions;

b) Mettre clairement en évidence les facteurs faisant apparaître la convergence d'intérêt et la valeur ajoutée dont est porteuse une mise en œuvre bien coordonnée des trois conventions.

Frais de voyage du personnel

3 646 dollars

55. Six pays d'Afrique de l'Ouest participent à un programme coordonné et administré par un réseau d'ONG de terrain (Sahel DEFIS) visant à renforcer la participation des femmes et des jeunes à la mise en œuvre de la Convention. Diverses activités doivent être réalisées dans ce cadre par des ONG locales.

56. Ce programme a pour objet de donner à un ensemble d'acteurs clefs des moyens accrus d'assurer la mise en œuvre de la Convention à l'échelon local.

57. Dans l'optique de la formulation d'une stratégie de lutte contre la désertification et la sécheresse, la Communauté des États du Sahel et du Sahara (CEN-SAD) a organisé deux réunions – tenues respectivement à Niamey (Niger) en janvier 2001 et à Khartoum (Soudan) en février 2001 – au cours desquelles l'accent a été mis sur les dispositions de la CCD et sur l'état de sa mise en œuvre dans les pays concernés. La Communauté a été accréditée en qualité d'observateur auprès de la Conférence des Parties.

58. Un appui est apporté à la formulation et à la mise en œuvre de plusieurs projets pilotes transfrontières tendant à instaurer des conditions locales favorables à la gestion commune des ressources naturelles partagées et à l'améliorer. En Afrique du Sud, en Algérie, au Botswana, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, en Mauritanie, en Namibie, au Niger, au Sénégal, au Togo et en Tunisie des communautés locales sont associées à ces différents projets, qui sont les suivants:

a) Projet pilote pour la gestion communautaire de pâturages transfrontières partagés dans la zone d'Azaouak, entre le Mali et le Niger (formulation et mobilisation de ressources);

- b) Projet pilote pour la prévention et la gestion des conflits relatifs à l'utilisation des ressources naturelles, entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso (formulation);
- c) Projet pilote pour la gestion communautaire de pâturages salés partagés pour le bétail sur la frontière entre le Mali et le Burkina Faso (formulation et mobilisation de ressources);
- d) Projet pilote pour la gestion communautaire durable de ressources en pâturages partagées entre le Burkina Faso et le Niger (formulation);
- e) Projet pilote relatif aux activités communautaires pour la régénération et la protection des terres dégradées dans la localité de Tamchekett (Mauritanie) (formulation et mobilisation de ressources);
- f) Projet pilote sur la promotion d'activités communautaires et de stratégies de renforcement des capacités visant à assurer la sécurité alimentaire de communautés locales vivant à Tin-Zaouten, dans une zone frontalière entre l'Algérie et le Mali (mobilisation de ressources);
- g) Projet pilote pour l'amélioration des conditions de vie des femmes vivant de la poterie dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Ghana et le Togo (mobilisation de ressources);
- h) Projet pilote pour l'appui à la sécurité alimentaire des communautés locales d'une zone frontière entre le Mali et l'Algérie (Kidal) (mobilisation de ressources);
- i) Projet pilote pour la lutte contre les dunes de sable dans des zones arides et semi-arides se trouvant entre l'Algérie et la Tunisie (mobilisation de ressources);
- j) Projet pilote sur la gestion des ressources en eau partagées du Beli, dans la zone frontière entre le Burkina Faso et le Mali (mobilisation de ressources);
- k) Projet pilote sur la gestion du bassin versant du Gorouol, entre le Niger et le Burkina Faso (mobilisation de ressources);
- l) Projet pilote sur la gestion des petites infrastructures hydrauliques et des zones de pâturage dans une région frontière entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal (mobilisation de ressources);
- m) Projet pilote pour la prévention et la gestion des conflits relatifs à l'utilisation des ressources naturelles entre le Sénégal et la Mauritanie (formulation);
- n) Projet pilote pour la prévention et la gestion des conflits relatifs à l'utilisation des ressources naturelles entre le Niger et le Tchad (formulation);
- o) Projet communautaire pilote dans la région du Kalahari-Namib (Namibie, Bostwana, Afrique du Sud) (formulation);
- p) Dons à des ONG chargées de l'exécution du projet pilote commun associant le Burkina Faso et la Mauritanie.

Appui fourni sous forme de dons en vue de la formulation et de l'exécution de projets pilotes transfrontières	271 336 dollars
Services de consultant	33 471 dollars
Montant prévisionnel des frais de consultant	10 000 dollars
Montant prévisionnel des dons	50 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de voyage du personnel	10 000 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau sous-régional	423 932 dollars

3. Facilitation de la mise en œuvre au niveau régional

Programme d'action régional

59. Les sept ateliers thématiques tenus en 1998 et 1999 à Nairobi (Kenya), Bamako (Mali), Addis-Abeba (Éthiopie), Abidjan (Côte d'Ivoire), Tunis (Tunisie), Sadore (Niger) et Harare (Zimbabwe), respectivement, ont débouché sur la définition de six réseaux thématiques (RT).

Services contractuels – impression des rapports des ateliers d'Abidjan, de Sadore et d'Harare en 2000	7 450 dollars
---	---------------

60. Trois réunions consultatives sur les réseaux thématiques pour l'Afrique, portant respectivement sur la gestion intégrée des bassins fluviaux, lacustres et hydrogéologiques internationaux, la promotion de l'agroforesterie et de la conservation des sols, et l'utilisation rationnelle des parcours et le développement des cultures fourragères, ont été organisées à Bonn (Allemagne). Leur objectif était de se pencher sur les préparatifs du lancement des réseaux thématiques et d'arrêter un calendrier approprié et bien défini pour les activités prioritaires.

Services contractuels	1 650 dollars
Frais de voyage de neuf participants	20 938 dollars

61. Ces réunions consultatives ont principalement permis de définir le cadre opérationnel des trois premiers réseaux thématiques et d'en formuler, à titre préliminaire, les buts, critères de fonctionnement et activités. On y a également arrêté un plan de travail pour 2000-2001.

62. La réunion de lancement officiel du premier réseau thématique (sur la gestion intégrée des bassins fluviaux, lacustres et hydrogéologiques internationaux) s'est tenue en novembre 2000 à Accra (Ghana). Elle rassemblait des représentants d'institutions spécialisées d'Afrique, son objectif majeur étant d'élaborer et d'adopter un programme de travail détaillé.

63. La réunion de lancement a débouché principalement sur des recommandations concernant la mise au point des activités dans trois domaines d'intervention prioritaires:

- a) Renforcement des systèmes d'information sur les ressources en eau;
- b) Développement des capacités, coopération technique et scientifique;
- c) Aspects institutionnel, législatif et réglementaire.

Frais de voyage des participants	45 182 dollars
Services contractuels pour la logistique par l'intermédiaire du Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	11 404 dollars
Services de consultant	5 050 dollars
Frais de voyage du personnel	4 817 dollars

64. La réunion de lancement officiel du deuxième réseau régional thématique pour l'Afrique (sur la promotion de l'agroforesterie et de la conservation des sols) s'est tenue en juin 2001 à Lomé (Togo). Elle a rassemblé des représentants de pays, des représentants d'institutions spécialisées en poste en Afrique ainsi que plusieurs centres de liaison nationaux de la Convention, l'objectif majeur étant d'élaborer et d'adopter un programme de travail détaillé.

Services de consultant	6 250 dollars
Frais de voyage des participants	8 940 dollars

65. La réunion de lancement officiel du troisième réseau thématique (sur la promotion de l'utilisation rationnelle des terrains de parcours et le développement des cultures fourragères) doit se tenir en novembre 2001 à Nairobi (Kenya). Elle rassemblera des représentants d'institutions spécialisées en poste en Afrique et de plusieurs centres de liaison nationaux de la Convention, son objectif principal est d'élaborer et d'adopter un programme de travail détaillé.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	100 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars
Montant prévisionnel des services contractuels	10 000 dollars

Unité de coordination régionale

66. Les activités de l'unité de coordination régionale pour l'Afrique, qui est accueillie par la Banque africaine de développement (BAfD) en Côte d'Ivoire, ont notamment permis d'appuyer le lancement des réseaux thématiques, la facilitation de la coordination interinstitutions et l'élaboration de plans de travail communs avec diverses institutions d'Afrique, ainsi que la participation à des réunions nationales, sous-régionales et régionales.

Dépense de personnel (1er janvier 2000-30 juin 2001)	145 998 dollars
Frais de voyage du coordonnateur régional au 30 juin 2001	27 532 dollars
Dépenses de personnel locales par l'intermédiaire de la BAfD au titre des services de secrétariat fournis à l'unité de coordination régionale	11 087 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de personnel jusqu'au 31 décembre 2001	58 600 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel jusqu'au 31 décembre 2001	10 000 dollars

Réunions régionales des centres de liaison africains

67. Tenue à Alger (Algérie) en octobre 2000, la quatrième réunion régionale des centres de liaison africains a notamment permis de faire le point sur l'état d'avancement des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux, ainsi que de procéder à une évaluation d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention dans la région. La réunion a en

outre servi à préparer et coordonner à l'échelon régional les positions concernant les principales questions devant être examinées par la Conférence des Parties à sa quatrième session.

68. Dans le prolongement de la réunion 2000 des centres de liaison, le Mécanisme mondial a organisé un atelier sur la mobilisation des ressources pour la sous-région de l'Afrique septentrionale, qui a permis de définir avec précision des stratégies de mobilisation des ressources à l'appui de la mise en œuvre de la CCD dans la sous-région de l'Afrique septentrionale.

Frais de voyage des participants	144 599 dollars
Don à l'Algérie pour couvrir les dépenses locales	4 000 dollars
Frais de voyage du personnel	15 358 dollars

69. La cinquième réunion régionale des centres de liaison nationaux africains se tiendra en août 2001 à Maputo (Mozambique). Elle devrait, entre autres, permettre de faire le point sur les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux ainsi que de procéder à une évaluation d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention dans la région, eu égard en particulier aux décisions prises par la Conférence des Parties à sa quatrième session et aux recommandations formulées par le Groupe de travail spécial intersessions. Cette réunion permettra en outre de se pencher sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence des Parties en vue de coordonner les positions des membres de ce groupe.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	200 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales	20 000 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau régional	888 885 dollars

4. Facilitation de la mise en œuvre au niveau interrégional

70. Lors du deuxième forum interrégional Afrique-Amérique latine et Caraïbes, tenu à Tombouctou et à Bamako (Mali) en mars 2000, plusieurs pays de ces deux régions ont présenté des propositions détaillées et identifié des modalités (participants et partenaires) de coopération interrégionale.

71. Ce forum a principalement débouché sur un programme d'échanges techniques et scientifiques et l'adoption d'une déclaration de principes et d'engagements. Ce forum a permis surtout de resserrer les liens de coopération entre partenaires africains et partenaires latino-américains dans le domaine de la lutte contre la désertification et la sécheresse par l'échange de données d'expérience, de savoir-faire et de pratiques, entre autres. Le rôle des connaissances traditionnelles dans la gestion durable des ressources naturelles y a également été abordé.

Frais de voyage des participants	68 318 dollars
Frais de voyage du personnel	24 057 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau interrégional	92 375 dollars
Facilitation de la mise en œuvre dans la région de l'Afrique	
Dépenses effectives au 30 juin 2001	1 257 566 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	628 600 dollars
TOTAL	1 886 166 dollars

C. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination
dans la région de l'Asie

72. Il convient de noter qu'avant l'adoption par la Conférence des Parties en décembre 2000 de l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale, ce sous-programme comprenait également des activités d'appui à des pays d'Europe centrale et orientale.

1. Facilitation de la mise en œuvre au niveau national

Séminaires nationaux de sensibilisation

73. Des séminaires nationaux de sensibilisation sont prévus par les Philippines et la Papouasie Nouvelle-Guinée au second semestre de 2001 et il est en outre envisagé d'en organiser un en Thaïlande. Les trois pays susmentionnés ont récemment adhéré à la Convention et demandé qu'on les aide à organiser des séminaires pour faire le point sur leur politique nationale en matière de lutte contre la désertification, de lutte contre la dégradation des terres et d'atténuation des effets de la sécheresse ainsi que pour définir des mesures efficaces propres à renforcer l'effet de ces politiques dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention au niveau national.

Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des services contractuels	15 000 dollars

Établissement des rapports nationaux

74. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a examiné les rapports des pays parties touchés des régions autres que l'Afrique. Un guide a été mis au point pour faciliter l'établissement de ces rapports. Un appui a été apporté à 28 pays d'Asie et d'Europe centrale et orientale aux fins de l'établissement de leurs rapports nationaux respectifs.

Dons à 28 pays	117 895 dollars
----------------	-----------------

75. Des ateliers sous-régionaux sur l'établissement des rapports nationaux ont été organisés au printemps 2000 à Beyrouth (Liban), pour les pays d'Asie occidentale, à Almaty (Kazakhstan), pour les pays d'Asie centrale et d'Europe orientale et à New Delhi (Inde), pour les autres pays de l'Asie. L'atelier de New Delhi s'est tenu tout de suite après une réunion sur le réseau thématique 2. Lors de ces ateliers, les centres de liaison nationaux et les organisations sous-régionales compétentes ont examiné les questions clefs du processus d'établissement des rapports.

Don au Liban	4 000 dollars
Frais de voyage des participants	6 837 dollars
Services de consultant	2 020 dollars
Frais de voyage du personnel	9 792 dollars

76. Deux consultants ont aidé à établir le document à l'intention de la quatrième session de la Conférence des Parties et à examiner les incidences méthodologiques du processus d'établissement des rapports.

Services de consultant	13 852 dollars
------------------------	----------------

77. Vingt-sept des pays ayant reçu une assistance ont présenté leurs rapports en temps voulu pour la Conférence des Parties, portant à 37 pour la région considérée le total des rapports nationaux soumis puisque 10 pays touchés de l'Asie centrale ou de l'Europe orientale l'avaient déjà fait. Les réunions sous-régionales ont offert aux pays une enceinte pour faire connaître leurs vues sur le processus d'établissement de rapports et en particulier sur l'utilité du guide. Un document faisant la synthèse des informations reçues de chaque sous-région a été soumis à la quatrième session de la Conférence des Parties.

78. L'élaboration des rapports nationaux a contribué à une plus grande sensibilisation des responsables et du public des différents pays à la désertification et a permis d'amplifier la coopération au niveau national. À l'échelon international, l'examen des rapports lors de la Conférence des Parties et dans le cadre du Groupe de travail spécial a fourni aux partenaires du développement les informations sur les problèmes de désertification rencontrés dans les pays des régions concernées ainsi que sur les solutions susceptibles de leur être apportées, d'où une sensibilisation accrue.

Programmes d'action nationaux et renforcement des capacités

79. On a aidé l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan et le Turkménistan à renforcer leurs centres de liaison nationaux. L'appui institutionnel apporté aux centres de liaison nationaux a pour objet d'accroître leur rôle dans la coordination des activités nationales et la mise en route ou l'achèvement du processus d'établissement du programme d'action national, tout en favorisant une meilleure compréhension par les acteurs de la nature et de la valeur de la terre et des ressources peu abondantes en eau dans les zones touchées ainsi que de la nécessité de collaborer aux fins de leur utilisation durable.

80. L'assistance fournie à l'échelon national a permis de catalyser la coordination, l'établissement des plans d'action nationaux et l'élargissement de la participation de tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, ainsi que des ONG. Le processus d'élaboration des programmes d'action sous-régionaux contre la désertification dans le bassin de la mer d'Aral a également bénéficié de manière indirecte de l'intensification des activités au niveau national. Il convient à ce sujet de mentionner les réalisations ci-après:

- L'appui du secrétariat a grandement contribué à la mise en route du processus d'établissement des programmes d'action nationaux dans les pays de Transcaucasie. L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ont lancé des campagnes nationales de sensibilisation et ont fait traduire la Convention dans leurs langues officielles respectives. Des contrats de sous-traitance ont été conclus avec des ONG nationales afin de développer la collaboration entre la société civile et l'État.
- Grâce à l'assistance fournie à la République de Moldova, ce pays a pu organiser un atelier et des séminaires qui ont permis à son gouvernement de finaliser le programme d'action national puis de l'adopter. Un inventaire des facteurs socioéconomiques concourant à la désertification a été effectué pour servir de support à l'établissement du rapport national soumis à la Conférence des Parties à sa quatrième session.

- Au Kazakhstan, un projet de plan d'action national a été établi et plusieurs réunions rassemblant les différents acteurs ont été organisées afin d'évaluer les capacités et besoins nationaux en matière de lutte contre la désertification. Un contrat de sous-traitance a été conclu avec une ONG qui a été chargée d'assurer la diffusion à l'échelon communautaire de l'information relative à la désertification.
- Au Kirghizistan, la version définitive du plan d'action national a été arrêtée. En coopération avec le centre de liaison national, des ONG ont organisé sept séminaires sur les aspects socioéconomiques de la désertification. Une campagne de sensibilisation a été menée dans les écoles. Un centre national d'information pour les ONG a été mis en place.
- Au Tadjikistan, un forum national a été organisé et le programme d'action national a été approuvé. Le texte de ce dernier a été publié en tadjik et en anglais. Une étude sur les facteurs socioéconomiques responsables de la désertification a été réalisée et publiée.
- Au Turkménistan, des séminaires sur le processus de la Convention ont été organisés à l'intention des agriculteurs, des femmes et des jeunes. Un appui financier a été fourni pour faciliter l'élaboration et la publication d'un ouvrage sur la problématique de la désertification. Des contrats de sous-traitance ont été conclus avec trois ONG qui ont été chargées d'organiser des séminaires et une formation dans le domaine de l'écologie.
- En Ouzbékistan, une assistance a été apportée à l'organisation de séminaires de sensibilisation dans les communautés locales et les écoles; quatre séminaires ont été consacrés aux effets socioéconomiques de la désertification et aux questions touchant à la mise en œuvre de la Convention.

Dons à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan, à la Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, à l'Ouzbékistan, à la République de Moldova, au Tadjikistan et au Turkménistan	218 000 dollars
Frais de voyage du personnel	16 000 dollars

81. Les sept pays d'Asie du Sud-Est ou du Sud (Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Myanmar, Népal, Sri Lanka et Viet Nam) ont sollicité une assistance d'appoint en vue de l'organisation d'ateliers nationaux chargés d'examiner les textes provisoires de leurs programmes d'action nationaux respectifs contre la désertification et la dégradation des terres et pour l'atténuation des effets de la sécheresse. Ces ateliers auront lieu au second semestre de 2001.

Montant prévisionnel des dons	70 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	15 000 dollars

Consultations en vue de la conclusion d'accords de partenariat

82. La réunion de coordination sur la conclusion d'accords de partenariat et la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre de la Convention, tenue en juin 2001 à Beijing (Chine), a permis l'ouverture d'un dialogue entre la Chine et les pays et organismes internationaux donateurs sur les possibilités de partenariat aux fins de la mise en œuvre de la CCD.

83. Dans le prolongement de cette manifestation a été mis en place un mécanisme de suivi grâce auquel les représentants des donateurs en poste en Chine assureront la coordination avec l'Administration nationale chinoise des forêts s'agissant des perspectives de coopération pour l'année à venir. L'amélioration des communications entre le Gouvernement chinois et les organismes donateurs pour ce qui est de la CCD favorisera la mobilisation des fonds supplémentaires nécessaires à l'exécution du programme d'action national de la Chine.

84. Le sous-programme relatif à l'Asie a en outre permis de fournir une assistance et d'assurer la coordination des politiques dans la perspective de l'évaluation des progrès accomplis dans le processus d'établissement des programmes d'action nationaux dans d'autres régions.

Frais de voyage du personnel	2 506 dollars
------------------------------	---------------

85. En mai 2001 s'est tenu à Apia (Samoa) l'Atelier pour les pays insulaires du Pacifique Sud sur l'intégration des activités prioritaires de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse dans les stratégies de soutien national relevant de l'Accord de partenariat ACP-EU.

86. Les participants ont défini les objectifs d'action en rapport avec la CCD et arrêté les modalités d'application de l'Accord ACP-EU. Ils se sont en outre penchés sur les activités prioritaires contre la dégradation des terres et pour l'atténuation des effets de la sécheresse, ainsi que sur des mesures propres à assurer l'intégration des activités prioritaires dans l'action menée au titre de l'Accord de partenariat ACP-EU. L'atelier a donné lieu à la formulation d'un certain nombre de recommandations tendant à conforter les efforts entrepris par les pays insulaires du Pacifique pour promouvoir la bonne mise en œuvre de mesures et d'activités destinées à combattre la désertification et à atténuer les effets de la sécheresse.

Frais de voyage des participants	22 479 dollars
Services contractuels	3 214 dollars
Frais de voyage du personnel	9 408 dollars

Synergies entre les conventions

87. Un forum national sur la lutte contre la désertification et la promotion de la mise en œuvre en synergie des conventions multilatérales corrélées relatives à l'environnement a eu lieu à Oulan-Bator (Mongolie) en juin 2001. Il visait à mobiliser le soutien du public et la participation de la population à la lutte contre la désertification en Mongolie ainsi qu'à définir les objectifs corrélés de l'action à mener. Les participants ont fait le point sur la mise en œuvre d'ensemble de la CCD, de la CDB, de la CCC, de la Convention sur les espèces migratrices et de la Convention de Ramsar. Ils ont en outre examinés certains projets de terrain concrets visant à mettre en évidence les multiples avantages environnementaux et socioéconomiques susceptibles d'être tirés de ce type d'action. Les délibérations relatives au bétail et à la gestion des pâturages ont été axées sur la lutte contre la pauvreté, le développement rural agricole et la création d'activités génératrices de revenus, autant d'éléments considérés comme d'importants objectifs pratiques liés. Les participants ont formulé des propositions sur les activités futures concernant les approches participatives de l'agroforesterie et de la conservation des sols dans les zones arides ainsi que la gestion intégrée des ressources liées à la terre et des réserves naturelles dans les zones arides.

Ateliers sur la lutte contre la désertification à l'intention des différents acteurs dans des provinces de Mongolie et de Chine

88. Il est prévu d'appuyer l'organisation d'ateliers devant permettre à des intervenants locaux de certaines régions arides de définir des méthodes efficaces de lutte contre la désertification et pour l'atténuation des effets de la sécheresse faisant appel à une gestion opérationnelle de l'écosystème, en particulier une agroforesterie pilotée par la communauté. Les résultats seront communiqués pour examen plus avant dans le cadre du dialogue en cours entre les pays de l'Asie du Nord-Est tendant à promouvoir la collaboration dans les domaines de la lutte contre la désertification et de l'atténuation des effets de la sécheresse.

Montant prévisionnel des dons	50 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	15 000 dollars
Montant prévisionnel des services contractuels	5 000 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau national	616 003 dollars

2. Facilitation de la mise en œuvre au niveau sous-régional

89. À la demande de cinq États d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan), une réunion ministérielle sur l'élaboration d'un programme d'action sous-régional contre la désertification dans le bassin de la mer d'Aral a été organisée en juillet 2000 à Bichkek (Kirghizistan). Les ministres ont estimé que le programme d'action sous-régional devrait être élaboré dans le cadre d'un processus consultatif adapté faisant appel à la participation des pays développés intéressés parties à la CCD et des organisations internationales concernées. Le programme d'action sous-régional devrait, entre autres objectifs majeurs, tendre à harmoniser, compléter et rendre plus efficaces les programmes d'action nationaux. Les ministres ont demandé au secrétariat de la CCD d'organiser, en temps opportun, une conférence internationale chargée d'adopter le programme d'action sous-régional contre la désertification. La réunion ministérielle a été suivie d'une réunion d'experts, qui se sont entendus sur les principaux éléments du programme d'action sous-régional ainsi que sur les domaines de coopération envisageables dans ce cadre. En avril 2001, le Groupe de travail des coordonnateurs nationaux pour le programme d'action sous-régional s'est réuni à Almaty (Kazakhstan) et ses membres se sont accordés à reconnaître que le texte définitif du programme d'action sous-régional contre la désertification devait être arrêté aussitôt que possible.

Montant prévisionnel des services de consultant	10 000 dollars
---	----------------

90. Le programme d'action sous-régional pour l'Asie occidentale a été finalisé et officiellement adopté lors d'une réunion tenue dans les Émirats arabes unis en février 2000. Il s'agit d'un document-cadre définissant la structure organisationnelle et esquissant les domaines d'activité.

Frais de voyage du personnel	3 706 dollars
------------------------------	---------------

91. Un atelier pour les pays insulaires du Pacifique Sud sur la lutte contre la dégradation des terres et pour l'atténuation des effets de la sécheresse s'est tenu à Apia (Samoa) en mai 2001. Il avait pour objet de faire le point sur la mise en œuvre de la CCD dans les pays insulaires du Pacifique. Les participants ont estimé que face à la dégradation des terres des initiatives concernant les systèmes d'alerte précoce en vue de l'atténuation des effets de la sécheresse, l'agroforesterie et la récolte de l'eau constituaient des domaines d'intervention prioritaires. Les initiatives envisagées

sont destinées à dynamiser les activités au niveau national et à promouvoir la coopération sous-régionale entre les pays insulaires du Pacifique.

Frais de voyage du personnel	9 409 dollars
Frais de voyage des participants	22 479 dollars
Services contractuels pour l'appui logistique local	3 214 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau sous-régional	48 808 dollars

3. Facilitation de la mise en œuvre au niveau régional

Programme d'action régional

92. Le programme d'action régional pour l'Asie comprend six réseaux thématiques (RT) dont l'objet est de faire face aux problèmes de désertification les plus aigus rencontrés dans la région.

93. La réunion du réseau thématique 1, tenue à Tokyo en juin 2000, a permis de déterminer les dispositions précises à prendre sur le plan technique en vue de l'établissement d'une carte régionale de la désertification. Les participants ont en outre abordé la question des repères et indicateurs nécessaires à la surveillance et à l'évaluation de la désertification et ont engagé une réflexion sur le lancement à terme du site Web du RT1 par l'organisme hôte chinois.

Frais de voyage des participants	57 309 dollars
Frais de voyage du personnel	11 957 dollars

94. La carte régionale de la désertification sera réalisée en deux ans et demi. Un groupe d'experts de la région a présenté 24 rapports techniques décrivant les systèmes de surveillance et d'évaluation de leurs pays respectifs. Les actes de la réunion de Tokyo ont été publiés par le secrétariat de la Convention.

95. L'opérateur chinois du RT1 a bénéficié d'un appui au titre de l'exécution des activités suivantes relevant du RT1:

- a) Développement et maintenance du site Web;
- b) Consultation d'experts sur les repères et les indicateurs;
- c) Étude et collecte d'informations sur les tempêtes de poussière en Asie du Nord-Est.

Don à la Chine	31 100 dollars
----------------	----------------

96. Un petit groupe d'experts de pays d'Asie spécialistes de télédétection doivent participer avec des homologues japonais et chinois à une réunion de consultation devant se tenir à la fin novembre ou au début décembre 2001 à Beijing afin d'élaborer la version préliminaire d'un ensemble de repères et d'indicateurs communs pour la surveillance et l'évaluation de la désertification dans la région de l'Asie et du Pacifique. Après approbation, cet ensemble de repères et d'indicateurs sera communiqué aux autres pays membres du réseau thématique 1 pour examen et observations. Il s'agit d'une étape importante sur la voie de l'élaboration d'une carte de la désertification en Asie.

Montant estimatif des frais de voyage des participants	35 000 dollars
--	----------------

97. Le volet asiatique du réseau thématique 2 sur l'agroforesterie a été lancé lors d'une réunion organisée à Delhi (Inde). Ce réseau a pour finalité d'appuyer les efforts entrepris au niveau national pour promouvoir l'agriculture durable dans les zones arides et semi-arides et de faciliter les échanges de renseignements et de compétences techniques à l'échelon régional.

Frais de voyage des participants	59 278 dollars
Services de consultant	5 252 dollars
Frais de voyage du personnel	13 599 dollars

98. Les participants à la réunion de Delhi ont examiné le cadre proposé pour les activités opérationnelles du réseau thématique 2 et ont eu des contacts avec les scientifiques et autres spécialistes de l'institut hôte. Un consultant a apporté son concours aux préparatifs de la réunion, notamment à l'élaboration de la documentation de base.

Don à l'Inde	8 000 dollars
Services de consultant	18 853 dollars

99. Un atelier sur le réseau thématique 2 se tiendra en Inde au second semestre de 2001. Il sera consacré à l'examen des pratiques et techniques en matière d'agroforesterie et de conservation des sols en milieu aride dans les pays membres du réseau thématique 2 et donnera lieu à l'élaboration d'un projet de rapport sur la situation dans ce domaine. À cette occasion, il sera en outre procédé à l'examen d'un projet de cadre pour le réseau d'information du réseau thématique 2 appelé à faciliter l'échange d'informations.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	30 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars
Montant prévisionnel des services de consultant	5 000 dollars

100. Le volet asiatique du réseau thématique sur la gestion des terrains de parcours et la fixation des dunes de sable (RT3) a été officiellement lancé à Yazd (République islamique d'Iran) en mai 2001 lors d'une réunion à laquelle ont participé des représentants des pays membres du RT3, des opérateurs des autres réseaux thématiques, d'organisations internationales, régionales et intergouvernementales ainsi que d'ONG et d'autres représentants officiels.

101. Les participants se sont prononcés sur le programme de travail et les principes directeurs opérationnels. Le Gouvernement iranien a pris des dispositions en vue de prendre en charge l'intégralité du fonctionnement du secrétariat du réseau thématique 3 pour les cinq années à venir.

Frais de voyage du personnel	4 837 dollars
Services de consultant	5 000 dollars
Frais de voyage des participants	23 488 dollars
Services contractuels pour les dépenses locales	3 274 dollars

102. Les travaux préparatoires au lancement (en novembre 2001) du réseau thématique 4 sur la gestion des ressources en eau à des fins agricoles devant être accueilli par la Syrie se sont poursuivis. Un consultant a dispensé une formation relative au renforcement des capacités aux membres de l'équipe spéciale et a apporté son concours à l'analyse des questionnaires remplis par les pays parties intéressés. Une réunion d'experts chargés d'élaborer un projet de document-cadre relatif aux principes de fonctionnement du réseau thématique 4 est prévue pour août 2001.

103. La réunion de lancement se tiendra en novembre 2001 à Damas et dix pays parties touchés d'Asie ont à ce jour indiqué souhaiter devenir membres actifs du réseau. Elle servira de support à la définition des directives opérationnelles ainsi qu'à la formulation des décisions concernant les futurs domaines d'activités pilotes.

Montant prévisionnel des dons	15 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	30 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	5 000 dollars
Montant prévisionnel des services de consultant	10 000 dollars

104. Dans le souci de promouvoir la contribution des ONG au programme d'action régional pour l'Asie, une organisation non gouvernementale (SCOPE) a conçu un projet ayant pour objectif de constituer une base de données sur les meilleures pratiques mises en œuvre dans le cadre de projets et programmes en rapport avec les six réseaux thématiques. La mise en place de cette base de données s'achèvera en novembre 2001 et elle sera incorporée à la composante programme d'action régional du site Web de la CCD.

Don à SCOPE	5 000 dollars
-------------	---------------

Unité de coordination régionale

105. L'unité de coordination régionale pour l'Asie est installée au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Bangkok (Thaïlande). Elle contribue à faciliter la mise en œuvre de la Convention par la fourniture d'informations sur les activités menées dans la région et d'une assistance technique à la mise en œuvre d'activités sous-régionales et nationales.

Dépenses de personnel par le canal de la CESAP – traitement du coordonnateur régional, dépenses connexes et dépenses opérationnelles – en 2000	144 552 dollars
Dépenses de personnel par le canal de la CESAP – traitement du coordonnateur régional et dépenses connexes et dépenses opérationnelles – du 1er janvier au 30 juin 2001	103 799 dollars
Frais de voyage du coordonnateur régional	4 789 dollars
Services de consultant	6 060 dollars
Montant prévisionnel du traitement jusqu'au 31 décembre 2001	80 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage jusqu'au 31 décembre 2001	10 000 dollars

106. Cette unité a grandement facilité la coopération avec d'autres institutions régionales d'Asie, concourant ainsi à une coordination accrue des initiatives en faveur d'un développement durable.

Réunions régionales des centres de liaison

107. La troisième réunion des centres de liaison de l'Asie s'est tenue en novembre 2000 à Bangkok (Thaïlande) et a été axée sur l'établissement des rapports nationaux et les préparatifs de la quatrième session de la Conférence des Parties ainsi que sur les dispositions à prendre à l'avenir concernant le programme d'action régional.

Frais de voyage des participants	49 839 dollars
Services contractuels fournis par l'intermédiaire de la CESAP	3 000 dollars
Frais de voyage du personnel	23 481 dollars
Documentation	11 500 dollars

108. Le Mécanisme mondial a organisé tout de suite après cette réunion des consultations sur la conclusion de partenariats en vue d'une bonne mise en œuvre de la Convention.

109. La quatrième réunion des centres de liaison de l'Asie pour la Convention contre la désertification s'est tenue à Oulan-Bator (Mongolie) en juin 2001. Elle a donné lieu à un échange de renseignements et de vues tout en permettant de promouvoir un consensus sur les principales questions touchant la mise en œuvre de la CCD en Asie. Les délibérations ont porté essentiellement sur l'état de la mise en œuvre de la Convention en Asie, s'agissant en particulier de l'élaboration des programmes d'action nationaux et des réseaux thématiques régionaux, sur les activités sous-régionales liées à la mise en œuvre de la Convention, sur la collaboration interrégionale entre l'Asie et l'Afrique et sur les préparatifs de la cinquième session de la Conférence des Parties.

Don à la Mongolie pour les dépenses locales	14 850 dollars
Frais de voyage des participants	78 276 dollars
Frais de voyage du personnel	15 082 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau régional	932 175 dollars

4. Autres réunions

110. L'Atelier sur la dégradation des terres dans les pays d'Europe centrale et orientale a eu lieu en mai 2000 à Bruxelles (Belgique). Son objectif principal était de faire le point de la situation en ce qui concerne la dégradation des terres et l'atténuation de la sécheresse en Europe centrale et orientale, d'aider les pays de cette région en cours d'adhésion à la Convention et de faire mieux connaître les avantages susceptibles d'être tirés d'une participation à la Convention.

Frais de voyage des participants	62 939 dollars
Services de consultant, impression de la documentation	18 811 dollars
Services contractuels	10 697 dollars
Frais de voyage du personnel	5 724 dollars

111. Cet atelier a permis de mettre en évidence la gravité du risque de dégradation des terres dans la région et de voir comment des mesures de riposte communes pourraient être facilitées dans le cadre de la Convention. Les participants à l'atelier ont conclu qu'il était nécessaire d'assurer une large participation des pays d'Europe centrale et orientale à la Convention car elle constituait une base saine pour la mise en œuvre d'actions nationales et régionales par tous les pays touchés pour lutter contre la dégradation des terres et la sécheresse.

112. Un atelier sur les Conventions mondiales relatives à l'environnement a été organisé à La Haye (Pays-Bas) pour examiner les différentes options envisageables pour maximiser les synergies entre ces Conventions.

Frais de voyage du personnel	591 dollars
------------------------------	-------------

113. Le troisième forum Asie-Afrique sur la lutte contre la désertification a été organisé à Oulan-Bator (Mongolie) en juin 2001 pour examiner l'état de la mise en œuvre de la Convention sur ces deux continents et définir des mesures concrètes tendant à promouvoir la mise en œuvre de la Convention grâce à une collaboration interrégionale. Les délibérations ont porté sur différents points, notamment l'exécution des programmes d'action nationaux, la mise en œuvre en synergie des conventions corrélées relatives à l'environnement, les systèmes d'alerte précoce, la collaboration interrégionale par l'intermédiaire des réseaux thématiques régionaux, le renforcement des capacités, la mise en valeur des ressources humaines, l'établissement d'une liste d'experts et de fichiers d'institutions.

Frais de voyage des participants	79 092 dollars
Don pour les dépenses logistiques	14 850 dollars
Frais de voyage du personnel	11 909 dollars
Total pour le niveau interrégional	204 613 dollars
Facilitation de la mise en œuvre dans la région de l'Asie	
Dépenses effectives pour l'exercice biennal au 30 juin 2001	1 371 599 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	430 000 dollars
TOTAL	1 801 599 dollars

D. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Facilitation de la mise en œuvre au niveau régional

Établissement des rapports nationaux

114. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a examiné les rapports des pays parties touchés de régions autres que l'Afrique. Une assistance technique et un soutien financier ont été fournis à 26 pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue de l'établissement de leurs rapports nationaux respectifs.

Dons à 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes	142 537 dollars
--	-----------------

115. Cinq consultants régionaux ont aidé les pays à établir leurs rapports nationaux respectifs en leur donnant des conseils techniques sur la structure et la teneur de ces rapports. Une réunion des consultants et des coordonnateurs nationaux, d'une durée de deux jours, a été organisée au Mexique en coopération avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le but d'analyser les modalités d'utilisation du guide sur l'établissement des rapports nationaux ainsi que d'examiner en détail l'expérience accumulée par les pays parties africains dans le domaine de l'établissement des rapports nationaux et de la formulation des plans d'action nationaux.

Frais de voyage des participants	9 271 dollars
Services de consultant, y compris les frais de voyage dans la région	78 760 dollars
Frais de voyage du personnel	12 722 dollars

116. Un consultant a apporté son concours à l'établissement de la compilation-synthèse des rapports nationaux soumis à la quatrième session de la Conférence des Parties.

Services de consultant

26 215 dollars

117. Les 30 pays d'Amérique latine et des Caraïbes parties à la Convention ont tous présenté leur rapport à la Conférence des Parties dans les délais.

118. L'élaboration des rapports nationaux a contribué à une plus grande sensibilisation des responsables et du public des différents pays aux problèmes liés à la désertification et a permis d'intensifier la coopération au niveau national. À l'échelon international, les rapports présentés à la quatrième session de la Conférence des Parties ont apporté des informations sur les difficultés rencontrées dans la lutte contre la désertification dans les pays touchés de ces régions et sur les solutions envisageables.

Sensibilisation

119. On a aidé les organes de coordination et centres de liaison nationaux à organiser des séminaires nationaux de sensibilisation ainsi que des activités de suivi à la Grenade, en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Kitts-et-Nevis, à Saint-Vincent, au Suriname et au Venezuela. Le séminaire de sensibilisation de la Colombie se tiendra vers la fin de 2001. Les fonds de soutien à la Jamaïque ont été débloqués en 1999.

Dons à l'appui de séminaires nationaux

40 000 dollars

120. Cette activité a pour but de sensibiliser les principaux acteurs au niveau du pays aux objectifs et dispositions de la Convention, en particulier les groupes responsables de la formulation des politiques et les utilisateurs des ressources naturelles au niveau local, notamment les groupes de femmes, les jeunes, les parlementaires et les hauts fonctionnaires nationaux, une telle démarche constituant le fondement du processus d'établissement des programmes d'action nationaux.

121. À ce jour, sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont établi la version définitive de leur programme d'action national et leurs gouvernements respectifs ont approuvé ce cadre en tant que mécanisme de mise en œuvre de la Convention associant les différents acteurs. Trois autres pays prévoient d'établir la version définitive de leur plan d'action national dans le courant de 2001.

122. D'autres forums nationaux sont prévus au Guatemala et en Jamaïque.

Don à la Jamaïque

25 000 dollars

Don au Guatemala

25 000 dollars

Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel

20 000 dollars

Montant prévisionnel des services de consultant

20 000 dollars

123. Ces forums ont pour objectifs:

a) De faire approuver le plan d'action national par le gouvernement en tant qu'instrument de mise en œuvre de la Convention au niveau du pays;

b) D'intégrer le plan d'action national dans le processus d'ensemble de planification du développement national ainsi que de coordonner le programme d'action national avec les autres initiatives nationales en rapport avec les ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté.

Consultations sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux

124. Les principaux objectifs du processus consultatif dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes sont les suivants:

- a) Intégrer les plans d'action nationaux dans les stratégies de développement durable;
- b) Mettre en route des consultations sur la question clef que constitue la mobilisation des ressources à l'appui de l'exécution des programmes d'action nationaux.

125. Un premier atelier sur la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la Convention contre la désertification dans la région a été organisé en octobre 2000 avec pour objectif de favoriser la constitution de partenariats.

126. Eu égard aux recommandations formulées par les participants à plusieurs réunions régionales et internationales au sujet de la place centrale à attribuer au processus des programmes d'action nationaux, le secrétariat de la CCD et le secrétariat du Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont coorganisé en mai 2001 à Kingston (Jamaïque) un atelier à l'intention des pays des Caraïbes, auquel ont participé les représentants des centres de liaison nationaux de la Convention (en place au sein du Ministère de l'environnement ou de l'agriculture) et les ordonnateurs nationaux (fonctionnaires du Ministère des finances ou de la planification) du Fonds européen de développement (FED).

127. Cet atelier rassemblait pour la première fois les centres de liaison nationaux de la CCD et les ordonnateurs nationaux en vue d'étudier et d'arrêter les moyens de mieux intégrer les activités de la Convention dans les stratégies de soutien national. Les délibérations ont fait clairement ressortir qu'une étroite collaboration entre les organismes respectifs des participants revêtait une importance majeure dans l'optique de la mobilisation de ressources pour la lutte contre la désertification.

128. Cet atelier CCD-ACP a été suivi d'une journée de consultation entre les participants représentant les pays ayant établi la version définitive de leur programme d'action national. Cette réunion de consultation a principalement abouti à la formulation de recommandations sur:

- a) L'intégration des plans d'action nationaux dans les stratégies de développement national;
- b) La mobilisation et l'autonomisation des acteurs au niveau local;
- c) L'organisation de forums consultatifs de donateurs.

129. Les dépenses afférentes à l'atelier CCD-ACP tenu en Jamaïque en mai 2001 et à la réunion de consultation des centres de liaison nationaux tenue immédiatement après sont récapitulées ci-après:

Frais de voyage des participants	24 790 dollars
Frais de voyage du personnel	6 126 dollars
Don à la Jamaïque pour couvrir les dépenses locales	12 000 dollars

130. Plusieurs pays, dont la Bolivie, Cuba, El Salvador et le Venezuela, prévoient d'organiser des ateliers nationaux sur la mise en œuvre en synergie des conventions multilatérales corrélées relatives à l'environnement, l'objectif étant d'instituer un processus piloté par les pays pour tirer parti des synergies sur le terrain.

Montant prévisionnel des dons	50 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des services de consultant	10 000 dollars

131. Un appui a été apporté à l'établissement d'un plan de gestion intégrée des ressources naturelles du bassin fluvial du Cauto à Cuba. Il s'agit principalement de définir des zones pilotes sujettes à la sécheresse dans cette zone. Ce plan devrait servir de support à la mise en œuvre du plan d'action national.

Don à Cuba	15 000 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau national	537 421 dollars

2. Facilitation de la mise en œuvre au niveau régional

Programme d'action régional

132. Le réseau régional d'information sur la désertification et la sécheresse pour l'Amérique latine et les Caraïbes (DESELAC), qui est une composante du programme d'action régional, vise à fournir aux différentes parties prenantes de la région les moyens d'un échange d'informations efficace et simple.

133. Ce réseau fonctionne depuis plus de deux ans, avec la participation des centres de liaison ainsi que d'universitaires et d'ONG de la plupart des pays de la région. Son développement consolidera les résultats obtenus à ce jour et permettra les élargissements et améliorations nécessaires.

134. En 2001, les travaux de développement du réseau viseront entre autres à le renforcer de manière à pérenniser la communication entre les centres de liaison.

Montant prévisionnel des dons	38 000 dollars
-------------------------------	----------------

Unité de coordination régionale

135. L'unité de coordination régionale pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes se trouve dans les locaux du bureau régional du PNUE à Mexico. Par son intermédiaire, le secrétariat fournit des informations sur les activités menées dans la région ainsi qu'une assistance technique à la mise en œuvre des programmes d'action sous-régionaux et nationaux.

Don au PNUE pour l'unité de coordination régionale	45 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	15 000 dollars

Réunion régionale des centres de liaison de l'Amérique latine et des Caraïbes

136. La sixième réunion régionale des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes parties à la CCD a eu lieu en octobre 2000 en El Salvador. Elle a porté essentiellement sur l'examen préliminaire des rapports nationaux ainsi que sur la formulation d'activités à mettre en œuvre aux niveaux régional, sous-régional et régional. D'autres questions inscrites à l'ordre du jour de la quatrième session de la Conférence des Parties y ont en outre été abordées.

Don à El Salvador pour couvrir les dépenses locales	10 000 dollars
Frais de voyage des participants	59 992 dollars
Logistique	2 000 dollars
Services de consultant	3 704 dollars
Frais de voyage du personnel	4 812 dollars

137. La septième réunion régionale, prévue en août 2001 à La Serena (Chili), réservera une place accrue à certaines questions importantes en rapport avec l'établissement des programmes d'action nationaux, en particulier l'utilisation des repères et indicateurs, la bonne utilisation des connaissances traditionnelles et les études de cas relatives à des projets pilotes ainsi que la coopération entre les pays de la région. On y traitera également les questions soulevées durant la réunion intersessions du Groupe de travail spécial.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	60 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des services contractuels	10 000 dollars

Autres réunions

138. Un atelier sur la salinisation des sols s'est tenu à Cuba en juin 2001. Il a rassemblé des représentants de pays de la région qui ont examiné des projets concrets de lutte contre la salinisation des sols en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un consultant a concouru à l'établissement de la documentation de base et à l'organisation de l'atelier.

Services de consultant	5 050 dollars
Don pour l'organisation de la réunion à Cuba	10 000 dollars
Frais de voyage des participants	26 181 dollars

139. Un atelier sur la gestion des bassins versants aura lieu à Caracas en septembre 2001 et devrait rassembler les centres de liaison nationaux pour la Convention des pays de la région.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	81 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des services contractuels	10 000 dollars

Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau régional 420 739 dollars

**Facilitation de la mise en œuvre dans la région
de l'Amérique latine et des Caraïbes**

Dépenses effectives pour l'exercice biennal au 30 juin 2001 584 160 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001 374 000 dollars

TOTAL 958 160 dollars

E. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination
dans la région de la Méditerranée septentrionale

1. Facilitation de la mise en œuvre au niveau national

140. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a examiné les rapports des pays parties touchés de régions autres que l'Afrique. Les pays développés parties ont fait rapport à la Conférence des Parties sur leur appui à la mise en œuvre de la Convention dans des régions autres que l'Afrique.

141. Un consultant a été engagé pour aider à l'établissement de la compilation-synthèse des rapports nationaux présentés à la quatrième session de la Conférence des Parties par les pays développés parties ainsi que par les Parties touchées de la région de la Méditerranée septentrionale.

Services de consultant

6 190 dollars

142. L'examen des rapports par le Groupe de travail spécial a débouché sur la formulation de recommandations à l'intention des États parties concernant le resserrement de la coopération entre les parties prenantes à la mise en œuvre de la Convention.

2. Facilitation de la mise en œuvre au niveau régional

143. Les réunions des ministres et des centres de liaison des pays du Groupe de l'annexe IV organisées à Murcie (Espagne) en juin 2000 ont été l'occasion pour les participants de se pencher sur l'élaboration plus avant du programme d'action régional. Les centres de liaison nationaux ont été chargés de faire office de comité de coordination régional dans le cadre de l'élaboration du programme d'action régional. La constitution de réseaux thématiques en fonction des priorités régionales a été elle aussi approuvée.

144. Ces réunions ont contribué à faire progresser l'élaboration du programme d'action régional, le Groupe des pays de l'annexe IV étant désormais doté d'un comité de coordination régional.

Frais de voyage du personnel

1 331 dollars

145. Une réunion des centres de liaison s'est tenue à Bruxelles (Belgique) en septembre 2000. Les participants se sont penchés sur les préparatifs de la quatrième session de la Conférence des Parties ainsi que des réunions d'experts connexes de l'Union européenne. Dans le prolongement de la réunion des centres de liaison, une session au cours de laquelle la Commission européenne a présenté les principaux projets en rapport avec la lutte contre la désertification dans le bassin de la Méditerranée a été organisée en novembre 2000.

Frais de voyage du personnel

740 dollars

146. Ces réunions ont permis aux participants de procéder à un échange de vues sur les préparatifs de la quatrième session de la Conférence des Parties ainsi que de débattre le rôle spécifique des pays du pourtour de la Méditerranée septentrionale en tant que pays développés touchés.

147. Le secrétariat a en outre prêté son concours aux préparatifs et à l'organisation de la quatrième réunion ministérielle du Groupe des pays de l'annexe IV ainsi que de la réunion technique sur la participation sociale à la lutte contre la désertification, qui s'est tenue à Rome (Italie) à l'occasion de la réunion sur les synergies mentionnée plus loin.

148. Une réunion ministérielle du Groupe des pays de l'annexe IV a été organisée à Ancône (Italie) en mars 2001. À cette occasion, il a été procédé à l'examen du programme de travail du Groupe pour les deux prochaines années. La participation d'autres pays du bassin de la Méditerranée septentrionale a également été abordée.

Frais de voyage du personnel	814 dollars
Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau régional	2 885 dollars

3. Activités au niveau interrégional

149. Un atelier interrégional sur les synergies entre la CCD, la CDB, la CCC et les Principes relatifs aux forêts dans la région méditerranéenne a été organisé à Rome (Italie) en février 2000. Les participants du pays du Groupe de l'annexe IV ainsi que des pays de l'Afrique septentrionale ont débattu de la manière dont exploiter les possibilités de synergie dans le cadre de la formulation et de l'application des programmes d'action nationaux ainsi que de promouvoir la collaboration entre les deux rives de la Méditerranée dans ce domaine.

Frais de voyage des participants de pays d'Afrique septentrionale	19 854 dollars
Frais de voyage du personnel	1 723 dollars

150. Le principal résultat de cet atelier a été l'ouverture d'un débat sur les liens entre les conventions dans différentes régions du pourtour méditerranéen.

151. Une conférence sur l'avenir du milieu rural en Méditerranée s'est tenue en mai 2001 en Turquie. Les participants se sont efforcés de mettre en évidence les principales menaces et les grands problèmes dans l'optique d'une utilisation et d'une gestion durables des terres.

Frais de voyage du personnel	1 739 dollars
------------------------------	---------------

152. Cette conférence a débouché principalement sur un dialogue et une coopération plus soutenus entre milieux universitaires et milieux d'affaires ainsi qu'entre décideurs de différentes parties du bassin méditerranéen.

153. La quatrième réunion du Comité pour les zones humides méditerranéennes de la Convention de Ramsar s'est tenue au Portugal en juin 2001. Parmi les points débattus à cette occasion figuraient la nécessité d'établir des liens entre la CCD et la Convention de Ramsar ainsi que la possibilité de formuler des projets pilotes communs au niveau national.

Frais de voyage du personnel	1 299 dollars
Total pour le niveau interrégional	24 615 dollars
Facilitation de la mise en œuvre dans la région de la Méditerranée septentrionale	
Dépenses effectives pour l'exercice biennal au 30 juin 2001	33 690 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	0 dollar
TOTAL	33 690 dollars

F. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination
dans les pays d'Europe centrale et orientale

154. Avant l'adoption de l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale par la Conférence des Parties, à sa quatrième session, en décembre 2000, les activités d'appui aux pays d'Europe centrale et orientale étaient inscrites au sous-programme concernant l'Asie.

1. Facilitation de la mise en œuvre au niveau national

Assistance à l'accession à la Convention

155. Un appui a été apporté à un pays de la région au titre du processus d'accession sous la forme d'un don destiné à faire traduire le texte de la Convention dans ses langues officielles, le bosniaque et le serbe.

Don à la Fédération de Bosnie-Herzégovine	2 000 dollars
---	---------------

Programmes d'action nationaux

156. Un appui a été fourni à un pays de la région pour l'aider à mener à son terme le processus d'établissement de son programme d'action national. La Géorgie devrait adopter son programme d'action national en 2002.

Don à la Géorgie	15 000 dollars
------------------	----------------

Facilitation de la mise en œuvre au niveau national	17 000 dollars
--	-----------------------

2. Facilitation de la mise œuvre au niveau régional

157. Un don a été attribué à la Hongrie pour financer la publication des actes de l'atelier sur l'atténuation de la sécheresse pour l'Europe centrale et orientale tenu à Budapest.

Don à la Hongrie pour couvrir les dépenses locales	4 999 dollars
--	---------------

158. Un appui sera apporté à l'organisation d'une réunion régionale des pays d'Europe centrale et orientale parties à la Convention devant se tenir à Prague (République tchèque) en septembre 2001.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	40 000 dollars
---	----------------

Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	5 000 dollars
---	---------------

Montant prévisionnel des services contractuels	5 000 dollars
--	---------------

159. Cette réunion devrait notamment aider à mener à son terme le processus d'accession à la Convention des pays de la région d'ici à 2002, les fondements étant ainsi jetés pour une intensification de la coopération régionale aux fins de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Cette réunion aidera en outre les pays à s'entendre sur les modalités envisageables de mise en œuvre de la Convention au niveau national.

Total pour la facilitation de la mise en œuvre au niveau régional	54 999 dollars
Facilitation de la mise en œuvre dans les pays d'Europe centrale et orientale	
Dépenses effectives au 30 juin 2000	21 999 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	50 000 dollars
TOTAL	71 999 dollars
Total général pour la facilitation de la mise en œuvre de la coordination	
Dépenses effectives au 30 juin 2001	3 269 014 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	1 482 600 dollars
TOTAL GÉNÉRAL	4 751 614 dollars

G. Relations extérieures et information

1. Coordination interorganisations et synergique

160. Le secrétariat de la Convention a poursuivi ses efforts tendant à renforcer la coopération et à exploiter efficacement les synergies avec d'autres conventions, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales. Dans cette optique, le secrétariat a abondamment recouru aux services de son dispositif de liaison à New York. Le fonctionnaire de liaison a participé aux réunions du FEM ainsi qu'à des réunions avec des fonctionnaires nationaux des États-Unis d'Amérique et des représentants d'ONG basés à Washington, D.C.

Traitement du fonctionnaire de liaison en poste à New York	120 748 dollars
Frais de voyage du fonctionnaire de liaison en poste à New York	35 929 dollars
Montant prévisionnel du traitement du fonctionnaire de liaison en poste à New York	15 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du fonctionnaire de liaison en poste à New York	10 000 dollars

161. Un consultant a été recruté pour fournir des avis sur l'établissement du rapport relatif aux activités à présenter à la Conférence des pays les moins avancés, sur la promotion des activités relevant de la Convention et sur l'appui aux activités des médias, sur l'établissement du rapport à l'intention du FEM et sur les questions relatives à l'Assemblée générale.

Services de consultant, y compris les frais de voyage	16 472 dollars
---	----------------

162. Au titre des travaux du secrétariat de la CCD préparatoires au Sommet mondial pour le développement durable devant se tenir en septembre 2002 en Afrique du Sud, un groupe de personnalités se réunira à trois reprises pour débattre et étudier les liens cruciaux entre pauvreté et environnement et formuler des recommandations sur ce point dans l'optique de la mise en œuvre de la Convention.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	40 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars
Montant prévisionnel des services de consultant	20 000 dollars
Total pour les activités de coordination interorganisations et synergique	278 149 dollars

2. Coordination avec les organisations non gouvernementales

163. Les ONG organisent avant chaque session de la Conférence des Parties un atelier préparatoire d'une journée qui permet aux représentants non gouvernementaux de préparer leurs contributions à la séance de dialogue d'une demi-journée prévue dans le cadre du programme de travail officiel de la Conférence des Parties.

Don à «AG Desertifikation» (Groupe de travail sur la désertification) pour l'organisation d'un atelier d'une journée préparatoire à la quatrième session de la Conférence des Parties	10 000 dollars
Montant prévisionnel d'un don	10 000 dollars

164. La troisième réunion du Réseau international d'ONG contre la désertification – Amérique latine et Caraïbes (RIOD-LAC) – s'est tenue en mai 2001 à La Havane (Cuba) et a analysé dans l'optique des ONG l'état d'avancement du processus de mise en œuvre de la Convention contre la désertification dans la région et le fonctionnement du réseau. Cette réunion a rassemblé 17 représentants d'organisations non gouvernementales de 15 pays de la région, qui ont décidé de restructurer le RIOD-LAC.

Frais de voyage des participants	23 920 dollars
Don à Pro Naturaleza pour couvrir les dépenses logistiques	9 900 dollars

165. Une consultation régionale d'ONG africaines aura lieu à Maputo (Mozambique) en août 2001 dans le cadre de la réunion des centres de liaison nationaux. Les participants procéderont à l'analyse, dans l'optique des ONG, de l'état d'avancement du processus de mise en œuvre de la Convention contre la désertification dans la région et examineront les possibilités d'amplifier la coopération entre les ONG.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	60 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	20 000 dollars

166. Un appui a été apporté aux travaux de *Earth Action* au titre de l'action de sensibilisation à la Convention à mener dans les pays développés par l'intermédiaire des organisations et autres institutions pertinentes de la société civile.

Don à <i>Earth Action</i>	40 000 dollars
---------------------------	----------------

167. L'association *Friends of the Earth* (Ghana) a organisé en mars 2001 un atelier national consacré aux rôles respectifs de la société civile, des pouvoirs publics et des organismes donateurs dans la lutte contre la désertification au Ghana.

Don à <i>Friends of the Earth</i>	12 000 dollars
-----------------------------------	----------------

168. La *Zambia Alliance of Women* a organisé en janvier 2001 une session nationale de formation de formateurs dans le domaine du renforcement des capacités des différents intervenants; les participants ont été informés des résultats de la troisième session de la Conférence des Parties et de l'état d'avancement des préparatifs de la quatrième session.

Don à la <i>Zambia Alliance of Women</i>	7 830 dollars
--	---------------

169. Sahel DEFIS a organisé en février 2001 une manifestation de sept jours à l'occasion du lancement officiel d'activités de terrain au titre de la mise en œuvre de la Convention par le premier «centre vert du Sahel» implanté dans l'oasis de Djomga, dans le nord du Burkina Faso. Son objectif principal était de mobiliser un appui à la Convention en appelant l'attention à l'échelon national et international sur les initiatives locales de la société civile susceptibles d'avoir un effet durable sur les villageois dans les zones du Sahel touchées par la sécheresse.

Don à Sahel DEFIS 3 000 dollars

170. Dans le respect de la lettre et de l'esprit de la Convention, les ONG s'attachent à contribuer utilement à la formulation et à l'exécution des programmes d'action nationaux ainsi qu'à la mise en œuvre de la Convention, par le canal de diverses activités de renforcement des capacités et de sensibilisation.

Montant prévisionnel des dons 50 000 dollars

**Total pour la coordination avec les organisations
non gouvernementales 246 650 dollars**

3. Participation d'ONG à des réunions tenues dans le cadre de la Convention

171. Conformément aux dispositions de la Convention et aux décisions pertinentes de la Conférence des Parties, les ONG ont été vivement encouragées à participer à la quatrième session de la Conférence des Parties.

Participation de représentants d'ONG à la quatrième session
de la Conférence des Parties 132 593 dollars

Participation de représentants d'ONG au Groupe de travail
spécial tenu à Bonn (Allemagne) en mars-avril 2001 19 723 dollars

Montant prévisionnel des dépenses afférentes à la participation
de 60 représentants d'ONG à la cinquième session de la
Conférence des Parties 240 000 dollars

**Total pour la participation d'ONG à des réunions relevant
de la Convention 392 316 dollars**

4. Activités d'information

172. L'UNESCO et la CCD ont mis en route conjointement un projet prévoyant l'établissement d'un dossier d'information sur la désertification à utiliser par les instituteurs dans les pays touchés par la désertification. Le don attribué doit couvrir la conception, la réalisation, l'impression et la production d'affiches en trois langues ainsi que l'impression et la diffusion du dossier.

Don à l'UNESCO 43 700 dollars
Services contractuels 3 492 dollars

173. Les activités d'information doivent englober, entre autres, la publication du bulletin d'information de la CCD, l'impression de matériels d'information, la production d'articles de souvenir et l'appui à la participation de journalistes à la cinquième session de la Conférence des Parties.

Montant prévisionnel des services contractuels (conception graphique et traduction)	10 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses afférentes à l'impression de bulletins et de pochettes d'information et à la production d'articles de souvenir pour la cinquième session de la Conférence des Parties	20 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses à l'appui de la participation des médias à la cinquième session de la Conférence des Parties	15 000 dollars

174. Les activités d'information devraient sensiblement améliorer la connaissance qu'a le public du processus de mise en œuvre de la Convention, du phénomène de la désertification dans le monde et de ses relations avec d'autres questions d'environnement telles que la diversité biologique et les changements climatiques.

Total pour les activités d'information	92 192 dollars
Relations extérieures et information	
Dépenses effectives au 30 juin 2001	479 307 dollars
Montant prévisionnel des dépenses jusqu'au 31 décembre 2001	530 000 dollars
TOTAL	1 009 307 dollars
